

VOS CONTACTS



Par Internet

• Pour gérer votre contrat et retrouver vos factures sur votre espace Client 24h/24 et 7j/7 : espaceclient.edf.com

Identifiant Internet : **OXCDSLM8ET**



Par téléphone

• Ma facture, mon contrat, mon déménagement et pour toute réclamation au **09 69 36 66 66⁽¹⁾** (appel non surtaxé)
• Mon Compte sur Serveur Vocal 24h/24 au **0 800 123 333** (N° Vert) pour transmettre vos relevés et consulter votre solde

N° client : **5 022 283 659**

• Mes Travaux de chauffage et d'isolation au **39 29⁽¹⁾** (0,05 € TTC/min hors surcoût éventuel selon opérateur)

⁽¹⁾ du lundi au samedi de 8h à 21h

Dépannage Electricité (ERDF) :

09 726 750 34 (appel non surtaxé)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 20012
41975 BLOIS CEDEX 9

En boutique

La boutique la plus proche de chez vous sur : boutiques.edf.com



Lieu de consommation

9 IMPASSE LES HAUTS DE
SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Titulaire du contrat

M. THOMAS THIBAUT

Votre contrat

N° de client : **5 022 283 659**

N° de compte : **4 08 7 021 396 386**

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

• Point de livraison (PDL) :

N° 24 310 853 716 996

• Puissance : 09 kVA

• Option Heures Pleines/Heures Creuses

3H30-7H00 13H00-16H00 21H00-22H30

INFORMATIONS

Prix et Règlementation

Electricité : Selon la réglementation en vigueur, les montants de la CSPE et des TCFE ont évolué au 01/01/2015. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué au 01/11/2014 et le montant de la CTA a évolué au 01/08/2014. Vos Conditions Générales de Vente ont été modifiées au 01/02/2014. Plus d'information sur le site edf.fr

Votre facture évolue

Pour plus d'informations, connectez-vous sur facture.edf.com



Document à conserver 5 ans

Page 1/4

M. THOMAS THIBAUT
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN



Votre facture du 21/04/2015 N° 24 474 262 435

Période du 08/03/2015 au 07/05/2015

Détails au verso

Electricité "Tarif Bleu"

Consommation sur relevé client,
abonnement et taxes

188,17 €

Total TTC
222,97 €

Total Hors TVA

188,17 €

Prélevé le
06/05/2015

TVA

34,80 €

Prochaine facture vers le 07/07/2015 - Prochain relevé vers le 07/09/2015



MODALITE DE PAIEMENT : PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Conformément à votre choix de modalité de paiement, le montant de 222,97€ sera prélevé le 06/05/2015 sur le compte dont les coordonnées figurent ci-dessous :

Titulaire du compte : M THOMAS THIBAUT

Nom de la banque : *****

Compte bancaire : ***** 0855425R020 **

En cas de modification de référence de ce compte ou de contestation, merci de vous connecter à votre espace Client espaceclient.edf.com ou de contacter votre conseiller EDF.

 Retrouvez l'explication de votre facture sur facture.edf.com



Votre contrat Electricité "Tarif Bleu"

Compteur électromécanique n°989

Horaires heures creuses 3H30-7H00 13H00-16H00 21H00-22H30⁽¹⁾

Consommation sur la base d'un relevé client	Index début de période	Index fin de période	Consommation (kWh)	Prix Unitaire HT (€/kWh)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Du 08/03/2015 au 07/05/2015 09 kVA						
	Relevé	Relevé Client				
Heures creuses	39840	40599	759	0,0623	47,29	20,0
Heures pleines	64903	65664	761	0,1019	77,55	20,0

Total de votre consommation d'électricité (dont acheminement 47,89 €) 124,84

Abonnement	Prix Unitaire HT (€/mois)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Abonnement Tarif Bleu 09 kVA HP/HC du 08/05/2015 au 07/07/2015	8,29	16,58	5,5

Total de votre abonnement (dont acheminement 11,10 €) 16,58

Taxes et Contributions	Consommation (kWh)	Prix Unitaire HT (€/kWh)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)	1520	0,00928	14,11	20,0
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)	1520	0,01950	29,64	20,0
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)			3,00	5,5

Total taxes et contributions 46,75

Total Electricité hors TVA 188,17

TVA

TVA à 20,0 % sur un montant total de 168,59 €	33,72	
TVA à 5,5 % sur un montant total de 19,58 €	1,08	
Total TVA	34,80	

(1) Peuvent varier de quelques minutes

Calcul des taxes et contributions facturées : CTA électricité : 27,04% HTVA de la part acheminement de l'abonnement

Pour plus d'explications concernant les taxes et contributions, rendez-vous sur taxes.edf.com

Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Délai de préavis de résiliation de votre contrat électricité : aucun

Votre tarif électricité est réglementé.

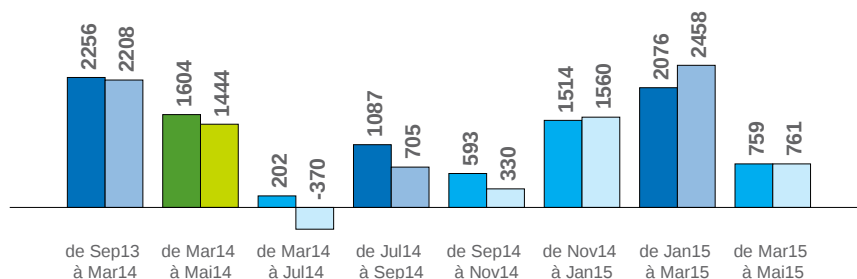
Pour plus d'explications concernant les tarifs, rendez-vous sur infoprix.edf.com



EVOLUTION DE VOTRE CONSOMMATION EN kWh

Electricité

- Index réel : Heures creuses
- Index réel : Heures pleines
- Relevé Client : Heures creuses
- Relevé Client : Heures pleines
- Index estimé : Heures creuses
- Index estimé : Heures pleines



Origine 2013 de l'électricité vendue par EDF :

79,3% nucléaire, 14,4% renouvelables (dont 9,3% hydraulique), 3,3% charbon, 1,7% gaz, 1% fioul, 0,3% autres. Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

Pénalités de retard

De plus, conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 euros TTC.

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

EDF met à votre disposition un parcours en 3 étapes, dont l'ordre doit être respecté, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais :

- Etape 1 : vous adressez votre réclamation par courrier à **EDF Service Client** - TSA 20012 - 41975 BLOIS CEDEX.
- Etape 2 : la réponse apportée par le Service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à **EDF Service Consommateurs** - TSA 20021 - 41975 BLOIS CEDEX 9.
- Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez dans ce cas solliciter le **Médiateur EDF** en ligne sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur cgv.edf.com

Si votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, en cas de litige lié à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics, n° vert 0 800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).
